

FORMATION DES RESPONSABLES D'ANIMATION

Livret de suivi et d'accompagnement BAFA · ASF · AVLA EEDF

Ce document est un livret de suivi personnel.
Il permet au ou à la stagiaire de suivre toutes les étapes de sa formation, de définir son parcours et d'évaluer régulièrement l'acquisition de ses compétences.
C'est aussi un outil qui permet aux formateurs et formatrices de l'accompagner dans sa progression.

Nom :

Prénom :

Livret réfléchi et construit par la commission
formation de Midi-Pyrénées

BIENVENUE EN FORMATION !

Bonjour,

Tu as choisi de devenir animateur ou animatrice. Nous te souhaitons la bienvenue dans ta formation chez les Éclaireuses Éclaireurs de France !

Être animateur ou animatrice, c'est non seulement s'occuper d'enfants ou d'ados, les aider à grandir, les accompagner dans leurs projets, etc.

Mais c'est aussi faire partie d'une équipe, coopérer, monter des projets...

La formation proposée par les Éclaireuses Éclaireurs de France t'invite à acquérir des connaissances et développer des compétences qui te permettront de t'engager dans tes fonctions, dans les meilleures conditions.

Nous te souhaitons une formation enrichissante, beaucoup de plaisir et d'expériences passionnantes.

La commission formation

UN LIVRET, TROIS CERTIFICATIONS

Tu as choisi d'entrer en formation au sein des Éclaireuses Éclaireurs de France (EEDF). Nous proposons trois parcours de formation d'animation, qui se complètent, et qui donnent chacun droit à une certification.

Nous sommes une association d'Éducation Populaire et de Scoutisme (nous en parlerons au cours des formations), et donc nos formations s'inscrivent dans ces deux courants éducatifs. Notamment, nous sommes membre de la fédération du Scoutisme Français, et mettons donc en œuvre le plan de formation de cette fédération.

LE BAFA est une formation d'animation valable dans toutes les structures d'animation. La fédération du Scoutisme Français est habilitée à faire passer le BAFA, et donc les EEDF aussi (tous les détails p 4).

L'ASF est une formation d'animation interne à la fédération du Scoutisme Français, et donc valable uniquement pour les activités organisées par des associations membres de cette fédération, comme les EEDF (tous les détails p 5&6).

L'AVLA est une formation d'animation spécifique pour animer avec un public en situation de handicap mental. Il s'agit d'une formation interne aux EEDF (tous les détails p 7).

LE CONTENU DE CE LIVRET

LES CURSUS Les détails sur le BAFA, l'ASF, l'AVLA...
pages 3 à 7

L'ÉVALUATION La démarche d'évaluation des EEDF, la validation, les repères...
pages 8 à 10

TA PROGRESSION Pour chaque étape de formation, tes notes sur ta progression
pages 11 à 26

LA CERTIFICATION Les documents à remplir pour demander ton certificat
page 27

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ces objectifs ont été établis par le ministère en charge de la jeunesse et de l'éducation populaire, dans le cadre de la formation BAFA. Ils ont été complétés par les EEDF, et sont utilisés comme repères pour nos trois cursus (BAFA, ASF, AVLA), même si certaines compétences sont spécifiques à l'ASF (voir p 8&9).

Préparer l'animateur ou l'animatrice à exercer les fonctions suivantes :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineur-es et en particulier les sensibiliser dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives, et aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité.
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre différent-es acteurs et actrices.
- Participer au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des ACM.
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.
- Accompagner les mineur-es dans la réalisation de leurs projets.

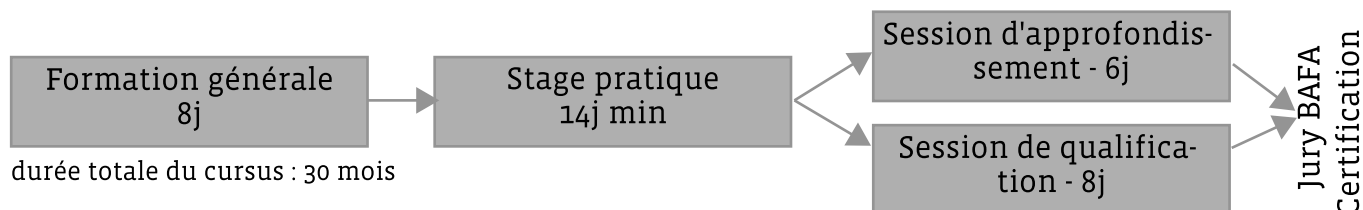
Accompagner l'animateur ou l'animatrice vers le développement d'aptitudes lui permettant :

- De transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité.
- De situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.
- De construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineur-es, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination.
- D'apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineur-es sont confronté-es.
- De prendre du recul sur soi et sur son action (objectif spécifique aux EEDF).

BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATION

arrêté du 15
juillet 2015

La formation **BAFA** est agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Le BAFA permet d'encadrer tout « accueil collectif de mineur-es » (ACM). Le cursus de formation impose un ordre précis des différentes étapes.



La fin de chaque étape fait l'objet d'une évaluation avec l'équipe de formation.

En fin de cursus, un jury départemental Jeunesse et Sport délivre au stagiaire ou à la stagiaire le BAFA, ce qui permet de devenir animateur·trice BAFA titulaire. Attention : il faut suivre les dates de jury sur internet, puis aller chercher son diplôme à la DDCS ! **Le BAFA n'est valable que lorsqu'on a récupéré le papier du diplôme !**

1. la Formation Générale (commune avec l'ASF et l'AVLA)

C'est une session théorique (sans enfant). Elle permet d'appréhender la fonction d'animateur ou d'animatrice sous tous ses aspects. Elle vise l'acquisition de connaissances et de compétences de base nécessaires à l'animation de mineur-es. Elle donne le titre d'animateur·trice BAFA stagiaire.

Contenus du stage :

- Découverte du projet éducatif EEDF.
- Rôle et attitude de l'animateur·trice.
- Engagement éducatif.
- Connaissance des publics.
- Vie quotidienne.
- Notion de projets.
- Législation, réglementation, sécurité.
- Communiquer avec l'environnement naturel et humain.

2. le Stage Pratique (peut être commun avec l'ASF)

Ce stage dure 14 jours minimum, en situation réelle d'animation. Il peut être fractionné en deux parties. Il permet d'être en situation d'animateur ou d'animatrice stagiaire et de mettre en œuvre sur le terrain les notions abordées pendant la formation générale.

Contenus du stage

- Mise en application du projet éducatif de la structure dont dépend l'ACM.
- Organisation de la vie collective et gestion de la vie quotidienne.
- Préparation et conduite d'activités, dans le cadre d'un projet.
- Organisation d'un projet d'activité.
- Gestion pratique des relations enfants/parents.
- Travail en équipe.
- Démarche d'évaluation et d'engagement dans la formation.

3. La session d'approfondissement ou de qualification

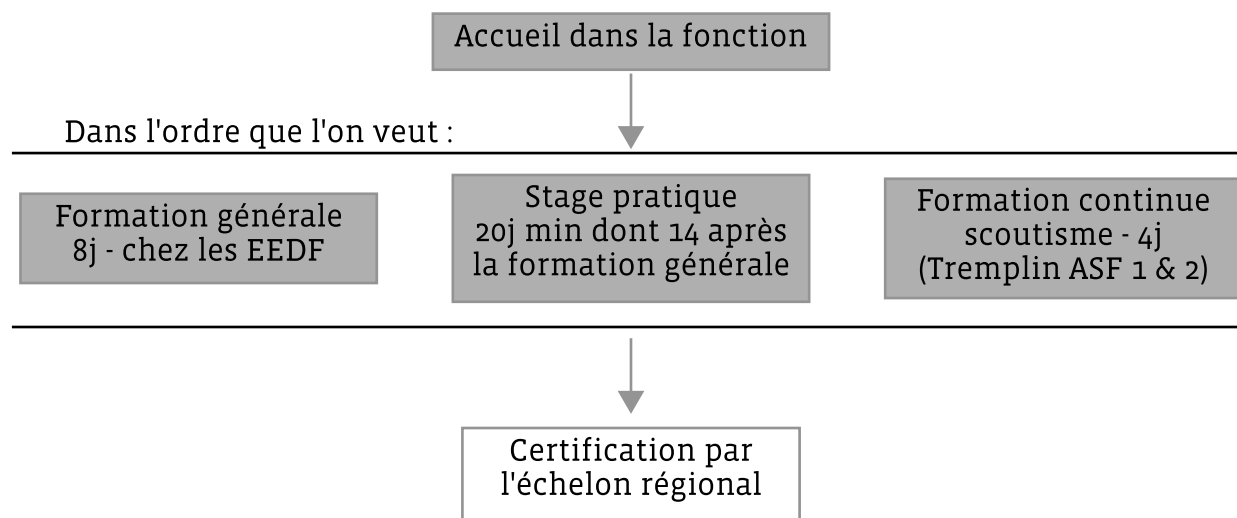
Ces deux types de sessions théoriques permettent de faire le point sur l'expérience pratique vécue, d'exprimer les difficultés et réussites rencontrées et de développer d'autres compétences.

Contenus du stage :

- La session d'approfondissement aborde une technique ou un thème particulier mais garde une fonction généraliste.
- La session de qualification concerne la pratique d'activités sportives particulières (voile, surveillant de baignade etc), et donne un brevet supplémentaire.

Pour des informations plus détaillées, et à jour, sur le cursus BAFA, rendez-vous sur le site web : <http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>

La formation **ASF** est une formation interne aux mouvements du Scoutisme Français qui permet d'acquérir des compétences spécifiques liées à l'encadrement des camps de scoutisme. Le stagiaire ou la stagiaire peut commencer sa formation par l'encadrement d'activités ou par une session de formation.



L'Accueil dans la Fonction

Une rencontre entre le-la stagiaire et le-la responsable de groupe marque l'entrée dans la formation d'Animateur ou d'Animatrice Scoutisme Français. Au terme de cette rencontre, il y a une contractualisation d'engagement dans la fonction entre ces deux personnes. Cette étape donne le titre d'animateur-trice ASF stagiaire.

La Formation Générale (commune avec le BAFA et l'AVLA)

C'est une session théorique (sans enfant). Elle permet d'appréhender la fonction d'animateur ou d'animatrice sous tous ses aspects. Elle vise l'acquisition de connaissances et de compétences de base nécessaires à l'animation de mineur-es.

Contenus du stage :

- Découverte du projet éducatif EEDF.
- Rôle et attitude de l'animateur-trice.
- Engagement éducatif.
- Connaissance des publics.
- Vie quotidienne.
- Notion de projets.
- Législation, réglementation, sécurité.
- Communiquer avec l'environnement naturel et humain.

Le Stage Pratique (peut être commun avec le BAFA)

Ce stage dure 21 jours minimum, en situation réelle d'animation, que ce soit sur des activités d'année ou des camps. Il permet d'être en situation d'animateur ou d'animatrice stagiaire. **Attention : 14 jours au moins de ce stage doivent être faits après avoir passé la formation générale !**

Contenus du stage

- Mise en application du projet éducatif de la structure dont dépend l'ACM.
- Organisation de la vie collective et gestion de la vie quotidienne.
- Préparation et conduite d'activités, dans le cadre d'un projet.
- Organisation d'un projet d'activité.
- Gestion pratique des relations enfants/parents.
- Travail en équipe.
- Démarche d'évaluation et d'engagement dans la formation.

ANIMATEUR—TRICE SCOUTISME FRANÇAIS (SUITE)

La formation continue scoutisme

Ces quatre jours ont pour but de développer des compétences d'animation spécifique au scoutisme (la méthode scoute, la vie en plein air...). Ils peuvent être fractionnés en plusieurs sessions de formation (sur les week-end Tremplin par exemple).

La certification régionale

À chaque étape du cursus, ton équipe de formation, ta directrice ou ton directeur validera cette étape à la fin du livret. Une fois toutes les étapes accomplies, tu dois scanner la page en question, et l'envoyer à l'échelon régional qui te donnera le certificat de l'ASF. Tu seras alors animateur·trice ASF titulaire. **Attention : l'ASF n'est valable qu'à partir du moment où tu as ton certificat papier entre les mains !**

La Reconnaissance des Compétences et de l'Expérience (RCE)

Il s'agit d'alternatives au cursus normal pour obtenir la certification ASF. Il y a trois possibilités :

- avec les trois étapes du cursus BAFA effectuées et validées, ainsi qu'un an d'expérience dans l'association
- avec le brevet du BAFA obtenu, ainsi qu'un an d'expérience dans l'association
- si pas de BAFA complet ou en cours : il faut deux ans d'expérience d'animation aux EEDF, au moins 28 jours d'animation pendant ces deux ans, ainsi que 8 jours de session de formation (possiblement en discontinu). Ces 8 jours peuvent être des formations tremplin, des camps froissartage, etc.

Pour obtenir une Reconnaissance des Compétences et de l'Expérience, il faut justifier des conditions d'une de ces trois possibilités, et renvoyer le formulaire de RCE (p 27) à l'échelon régional qui pourra alors certifier l'ASF.

ANIMATEUR—TRICE VACANCE LOISIRS ADAPTÉS

animer pour des personnes en situation de handicap mental

La formation **AVLA** est une formation des Éclaireuses Éclaireurs de France, ouverte à toutes et tous. Elle permet de construire des compétences spécifiques liées à l'animation des vacances et loisirs adaptés pour adultes et mineur-es en situation de handicap mental.

Objectifs de la formation AVLA

Permettre de développer ses capacités et d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de la fonction d'Animateur ou d'Animatrice de Vacances et Loisirs Adaptés auprès de personnes en situation de handicap mental.

Parcours de formation

À partir de la formation scolaire ou professionnelle et des expériences vécues, un parcours de formation classique ou modulaire adapté et personnalisé est construit avec le ou la stagiaire par le Service Vacances Adaptées auquel tu t'es adressé-e.

Parcours classique (à partir de 17 ans)

Validation sur l'encadrement de public mineur

- Évaluation des compétences à partir d'un entretien avec le directeur ou la directrice du Service Vacances.
- Stage de formation générale BAFA / ASF / AVLA : 8 jours.
- 1er stage pratique en séjours de vacances ou loisirs adaptés : 14 jours minimum.
- Stage d'approfondissement BAFA organisé par les EEDF.
- Évaluation et validation.

Parcours modulaires (à partir de 18 ans)

Validation sur l'encadrement de public adulte et mineur

- Évaluation des compétences à partir d'un entretien avec le directeur ou la directrice du Service Vacances ou son-sa représentant-e.
- Module de formation en fonction des besoins.
- Expérience pratique en séjours de vacances ou loisirs adaptés : 14 jours minimum.
- Évaluation et validation.

Chaque étape fait l'objet d'un suivi personnalisé et d'une évaluation avec le directeur ou la directrice du Service Vacances et l'équipe de formation.

En fin de cursus, le-la stagiaire obtient son certificat d'AVLA, délivré par le directeur ou la directrice du Service Vacances.

Compétences à acquérir

- Participer à la mise en œuvre du projet pédagogique et de la vie collective
- Encadrer et animer les activités
- Assurer la sécurité et veiller au bien-être des participant-es
- Encadrer et animer la vie quotidienne du séjour
- Agir au sein d'une équipe d'animation
- Communiquer avec les prescripteurs ou les prescriptrices et avec l'environnement du séjour
- Prendre du recul sur soi et son action

Contenus de formation

- Connaissance des publics des vacances et loisirs adaptés et de leur environnement
- Connaissance du projet de l'association
- Attitudes éducatives des animateurs ou des animatrices et de l'équipe
- Un projet adapté pour adultes en situation de handicap
- Un projet adapté pour enfants et adolescent-es en situation de handicap
- Cadre législatif et réglementaire
- Être animateur ou animatrice au sein d'une équipe

LES REPÈRES POUR L'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

les formation BAFA et ASF ont pour but de

1. préparer l'animateur ou l'animatrice à exercer les fonctions suivantes :

Assurer la sécurité physique et morale des mineur-es et en particulier les sensibiliser dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives, et aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité

Garantir la sécurité des participant-es dans le cadre de l'activité sur le plan physique et moral

Connaître et respecter les besoins, les capacités et limites des enfants/jeunes (sur le plan physique, social, affectif, cognitif)

Adapter les limites et les interdits et les faire respecter par les enfants et les jeunes

Poser les limites et les interdits et les faire respecter par les enfants et les jeunes

Respecter l'intimité de chaque enfant ou jeune et garder la distance nécessaire

Repérer les attitudes et comportements qui portent atteinte aux enfants ou aux jeunes et les signaler à la direction ou à l'organisme compétent

Connaître les mentions de responsabilité civile et pénale

Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre différent-es acteurs et actrices

Accueillir les parents et entretenir des relations de confiance avec elles-eux

Informers les parents du projet et du vécu de leur enfant

Utiliser les ressources locales pour favoriser la découverte et l'ouverture sur le monde environnant

Savoir présenter sa structure

Mettre en œuvre des moyens de communication entre l'enfant et sa famille

Savoir exprimer ses besoins et ses envies auprès des équipes de formation ou de direction

Participer au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineur-es

Appréhender et comprendre le projet éducatif de l'organisateur

Participer à l'élaboration, l'organisation, la conduite et l'évaluation du projet pédagogique de son séjour

Mettre en œuvre des activités qui contribuent à l'implication sociale et l'éducation citoyenne des enfants et des jeunes

Vivre en collectivité en respectant le cadre réglementaire et les règles de vie

Faire preuve d'initiative, d'autonomie et de sens des responsabilités

Participer à la préparation, la réalisation et l'évaluation des actions en équipe

Affirmer ses points de vue, prendre en compte l'avis des autres et respecter les décisions prises en équipe

Comprendre la proposition éducative et les principes fondamentaux de sa structure

Connaître, vivre et faire vivre les valeurs de son mouvement, de sa structure

Utiliser la vie en plein air comme support d'activités *

Connaître et appliquer les techniques de base nécessaire à l'organisation d'une vie en pleine nature de qualité (monter une tente, faire la cuisine sur feu de bois...)*

Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
Assurer le suivi des enfants dans la vie quotidienne (toilette, habillement, rangement, alimentation...)
Participer aux services quotidiens et associer les enfants et les jeunes (vaisselle, rangement des locaux et du matériel, cuisine...)
Mettre en œuvre les conditions d'hygiène indispensable à une vie quotidienne de qualité
Mener une activité en motivant les participant-es et en garantissant une place pour chacun et chacune
Préparer et animer des activités dans différents domaines (plein air, expression jeux, activités manuelles scientifiques et techniques...)
Préparer, ranger et gérer le matériel et les espaces d'activité
Élaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet d'activité
S'adapter et adapter son environnement pour améliorer les conditions de vie quotidienne
Découvrir des ressources documentaires et savoir les utiliser
Faire preuve d'un souci de respect de son environnement dans la vie quotidienne comme durant les activités *
Connaître et appliquer les techniques de base nécessaire à l'organisation d'une vie en pleine nature de qualité (monter une tente, faire la cuisine sur feu de bois...) *

Accompagner les mineur-es dans la réalisation de leurs projets
Connaître la démarche de projet et être capable de la mettre en œuvre en associant les mineur-es
Animer des espaces de parole et de décision (bilans, conseils...) qui permettent d'associer les enfants et les jeunes aux décisions concernant les projets du groupe
Évaluer le projet d'activité en y associant les enfants et les jeunes
Prendre en compte cette évaluation pour l'élaboration de nouveaux projets

2. d'accompagner l'animateur ou l'animatrice vers le développement d'aptitudes lui permettant de :

Transmettre et faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité
Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif
Construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineur-es, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination
Apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineur-es sont confrontés-es
Prendre du recul sur soi et sur son action
Savoir exprimer ses idées, argumenter ses opinions, être à l'écoute
Accepter et respecter les règles communes
Se positionner comme citoyen ou citoyenne à part entière
Connaître les valeurs de la République ainsi que ses droits et ses devoirs
Développer des techniques de gestion de conflits
Assumer les responsabilités et les exigences liées à l'exercice de sa fonction
Se remettre en question et avoir la volonté de progresser
Expliciter ses motivations à faire de l'animation volontaire
Expliciter ses motivations et son engagement à être animateur ou animatrice dans sa structure
Définir des engagements personnels au sein d'un projet collectif et les respecter
Prendre en compte chaque individu au sein du groupe d'enfants et de jeunes
Animer des espaces de parole et de décision (bilans, conseils...) qui permettent d'associer les enfants et les jeunes aux décisions concernant les projets du groupe
Mettre en place des règles de vie collective et les faire vivre en y associant les enfants et les jeunes

NOTRE DÉMARCHE DE SUIVI

L'ÉVALUATION

Les stagiaires sont les premières ou premiers acteur-ices de leur évaluation.

L'évaluation aide à mesurer le chemin parcouru et ce qu'il reste à faire dans l'acquisition des compétences d'animateur-trice. Elle permet aussi de prendre conscience de ses capacités et de construire son projet personnel de formation en identifiant ses objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour y arriver.

Elle se fait à plusieurs stades de la formation et elle prend différentes formes : évaluation individuelle, en petits groupes ou co-évaluation avec un-e ou plusieurs formateur-trices.

L'évaluation est partagée, destinée à aider à développer ses compétences et ses capacités.

L'ACCOMPAGNEMENT

Pendant toute la formation avec les Éclaireuses Éclaireurs de France, le ou la stagiaire peut demander un accompagnement personnalisé de la part de l'équipe de formation (groupe de suivi entretiens, individuels...) pour l'aider à faire le point.

LA VALIDATION

Chaque étape de la formation fait l'objet d'une validation.

Le directeur ou la directrice de la session se prononce sur l'aptitude du ou de la stagiaire à l'animation au regard des objectifs fixés par le ministère de la Jeunesse et des Sports et de critères définis par les EEDF :

- Participer à tous les temps de la formation.
- S'inscrire dans le cadre de vie collective.
- Avoir des attitudes et des positions compatibles avec l'encadrement des mineur-es.
- Participer au travail en équipe.
- Organiser et conduire des séquences d'animation.
- Avoir conscience de son rôle et de ses responsabilités.

CE LIVRET DE SUIVI ET D'ACCOMPAGNEMENT

Ce livret est personnel, il est là pour te permettre de garder la trace de l'évolution de tes compétences tout au long de ta formation. Garde-le précieusement !

TON PROJET PERSONNEL DE FORMATION

TON ENGAGEMENT ÉDUCATIF

seul·e ou lors d'un stage, tu peux te poser la question de tes valeurs, de pourquoi tu veux faire de l'animation... et ça évoluera sûrement en cours de formation !

A large empty rectangular box with a thin black border, intended for the user to write their personal project and educational commitment.

SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE 1/3

BAFA - ASF - AVLA

Date :

Lieu :

Au début de la formation générale...

À LA LECTURE DES REPÈRES POUR L'ÉVALUATION (p 8&9) ET DE CE QUE JE SAIS DE MOI, J'IDENTIFIE...	
MES POINTS FORTS	MES POINTS FAIBLES
LES OBJECTIFS QUE JE ME FIXE POUR LA SUITE	LES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE

SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE 2/3

Au milieu de la formation générale...

OÙ EN SUIS-JE DE MES OBJECTIFS ?	
CE QUE J'AI ACQUIS	CE QU'IL ME RESTE À TRAVAILLER
LES OBJECTIFS QUE JE ME FIXE POUR LA SUITE	LES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE

SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE 3/3

À la fin de la formation générale...

OÙ EN SUIS-JE DE MES OBJECTIFS ?	
CE QUE J'AI ACQUIS	OBJECTIFS POUR LE STAGE PRATIQUE

APPRÉCIATION DE L'ÉQUIPE DE FORMATION

Formateur-trices : ne pas oublier de remplir la bonne ligne de la page Certification (p 27) !

PREMIER STAGE PRATIQUE 1/3

BAFA - ASF - AVLA

Dates :

Lieux :

Avant de commencer mon stage pratique :

À LA LECTURE DES REPÈRES POUR L'ÉVALUATION (P 8&9) ET DE CE QUE JE SAIS DE MOI, J'IDENTIFIE...	
MES POINTS FORTS	MES POINTS FAIBLES
LES OBJECTIFS QUE JE ME FIXE POUR LA SUITE	LES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE

PREMIER STAGE PRATIQUE 2/3

BAFA : 14j au moins
ASF : 21j au moins, dont
14 après la formation
générale

Cette page permet de prendre des notes sur ta progression pendant ton stage pratique, lors des entretiens ou des groupes de suivi :

PREMIER STAGE PRATIQUE 3/3

BAFA : 14j au moins
ASF : 21j au moins, dont
14 après la formation
générale

À la fin du stage pratique :

OÙ EN SUIS-JE DE MES OBJECTIFS ?	
CE QUE J'AI ACQUIS	OBJECTIFS POUR LA SUITE

APPRÉCIATIONS DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR

Directeur·trice : ne pas oublier de remplir la bonne ligne de la page Certification (p 27) !

DEUXIÈME STAGE PRATIQUE 1/3

(si nécessaire)

BAFA - ASF - AVLA

Dates :

Lieux :

Avant de commencer mon stage pratique :

À LA LECTURE DES REPÈRES POUR L'ÉVALUATION (p 8&9) ET DE CE QUE JE SAIS DE MOI, J'IDENTIFIE...	
MES POINTS FORTS	MES POINTS FAIBLES
LES OBJECTIFS QUE JE ME FIXE POUR LA SUITE	LES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE

DEUXIÈME STAGE PRATIQUE 2/3

(si nécessaire)

BAFA : 14j au moins
ASF : 21j au moins, dont
14 après la formation
générale

Cette page permet de prendre des notes sur ta progression pendant ton stage pratique, lors des entretiens ou des groupes de suivi :

DEUXIÈME STAGE PRATIQUE 3/3

(si nécessaire)

BAFA : 14j au moins
ASF : 21j au moins, dont
14 après la formation
générale

À la fin du stage pratique :

OÙ EN SUIS-JE DE MES OBJECTIFS ?	
CE QUE J'AI ACQUIS	OBJECTIFS POUR LA SUITE

APPRÉCIATIONS DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR

Directeur-trice : ne pas oublier de remplir la bonne ligne de la page Certification (p 27) !

FORMATION CONTINUE SCOUTISME 1/2

Date :

Lieu :

ASF

Cette page permet de prendre des notes sur ta progression :

Formateur-trices : ne pas oublier de remplir la bonne ligne de la page Certification (p 27) !

FORMATION CONTINUE SCOUTISME 2/2

Date :
Lieu :

ASF

Cette page permet de prendre des notes sur ta progression :

Formateur-trices : ne pas oublier de remplir la bonne ligne de la page Certification (p 27) !

APPROFONDISSEMENT OU QUALIF. 1/3

BAFA

Date :

Lieu :

Au début de la session d'approfondissement ou de qualification...

À LA LECTURE DES REPÈRES POUR L'ÉVALUATION (P 8&9) ET DE CE QUE JE SAIS DE MOI, J'IDENTIFIE...	
MES POINTS FORTS	MES POINTS FAIBLES
LES OBJECTIFS QUE JE ME FIXE POUR LA SUITE	LES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE

APPROFONDISSEMENT OU QUALIF. 2/3

Au milieu de la session d'approfondissement ou de qualification...

OÙ EN SUIS-JE DE MES OBJECTIFS ?	
CE QUE J'AI ACQUIS	CE QU'IL ME RESTE À TRAVAILLER
LES OBJECTIFS QUE JE ME FIXE POUR LA SUITE	LES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE

APPROFONDISSEMENT OU QUALIF. 3/3

À la fin de la session d'approfondissement ou de qualification...

OÙ EN SUIS-JE DE MES OBJECTIFS ?	
CE QUE J'AI ACQUIS	OBJECTIFS POUR LE STAGE PRATIQUE

APPRÉCIATION DE L'ÉQUIPE DE FORMATION

Formateur-trices : ne pas oublier de remplir la bonne ligne de la page Certification (p 27) !

LA FORMATION DANS MON GROUPE

En plus des stages pratiques, je peux faire le point régulièrement avec une personne de mon groupe local, par exemple après chaque session de formation.

Date :

Personne rencontrée :

Fonction :

Pour la certification ASF :

Avec la personne chargée de la formation dans ton groupe local, fais le point sur tes points forts et tes points faibles, et sur tes futurs objectifs de progression en tant que respo :

Resp. de la formation du groupe : ne pas oublier de remplir la bonne ligne de la page Certification (p 27) !

LA CERTIFICATION ASF

ASF

À chaque étape de ta formation, les personnes référentes doivent remplir et signer la ligne correspondante ci-dessous. Une fois toutes les étapes du cursus ASF remplies, scanne cette page ainsi que celle à sa gauche (la formation dans mon groupe), et renvoie-la à ton échelon régional pour obtenir ta certification. **Attention : ton ASF n'est valable qu'à partir du moment où tu as le papier entre les mains !**

Pour la région Midi-Pyrénées, il faut envoyer ta demande à : certification@midipy.eedf.fr

STAGIAIRE :		
Nom :	Prénom :	Date de naissance :
Région :	Service ou groupe local :	

ASF - parcours normal

VALIDATION PAR LES ÉQUIPES DE FORMATION :				
ÉTAPE	DATES	LIEU	VALIDÉ	NOM & SIGNATURE
Accueil dans la fonction				
Formation générale				
Stages pratiques ASF : 21j BAFA : 14j				
Formation continue scoutisme (tremplins...) - 4j				

Je soussigné-e, _____, responsable de la formation du groupe
demande la certification ASF (parcours normal) de _____
Date : _____ Signature : _____

ASF - demande de Reconnaissance de l'Expérience et des Compétences

Voir la page 6 pour les différents parcours, en complément du tableau ci-dessus.

VALIDATION PAR LES ÉQUIPES DE FORMATION :				
ÉTAPE	DATES	LIEU	VALIDÉ	NOM & SIGNATURE
Expériences d'année				
Formation continue - 8j				

Je soussigné-e, _____, responsable de la formation du groupe
demande la certification ASF par RCE de _____
Date : _____ Signature : _____

MES EXPÉRIENCES D'ANIMATION OU DE RESPONSABLE

LIEU	DATES	REMARQUES PARTICULIÈRES

TITRES ET DIPLÔMES OBTENUS

	DATES	LIEUX
ASF		
BAFA		
AVLA		